

# POINT DE SITUATION

#1

11 MARS  
2020

## 3 CAS CONFIRMÉS EN MARTINIQUE

**1 homme**de nationalité  
Suisse de 54 ans**2 femmes**1 de nationalité Italienne de 49 ans  
1 Martiniquaise domiciliée à Trinité de 51 ans

**Hospitalisation au CHU de Martinique,  
A ce jour, leur état de santé n'est pas préoccupant**

## EPIDÉMIE

### STADE 1 EN MARTINIQUE :

limitation de l'implantation du virus  
sur le territoire

### CELLULE DE CRISE DE L'ARS :

activée de manière permanente depuis  
le 2 mars avec un point opérationnel  
inter-services quotidien.

## > GESTION DES PATIENTS

L'ARS Martinique a été informée le 09 mars 2020, à 21h, d'un cas confirmé d'infection par le Coronavirus COVID-19.

La patiente est hospitalisée au CHU de Martinique en isolement en chambre à pression négative.

Cela porte à 3 le nombre de cas confirmés en Martinique.

En effet, le 5 mars, deux premiers cas avaient été pris en charge par le SAMU, selon les procédures prédéfinies : filières spécifiques du CHU, prélèvement et analyses par

le laboratoire de virologie de l'établissement, isolement en chambre dédiée à pression négative.

La cellule de crise au CHU est activée.

L'ARS Martinique en lien avec Santé publique France a mis en œuvre le dispositif d'identification et de suivi des contacts pour effectuer un recensement et un suivi actif des personnes ayant eu un contact rapproché et prolongé avec les patients infectés, pour leur transmettre des consignes de surveillance claires et adaptées.

## > LES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE ÉPIDÉMIOLOGIQUE

### 1/ LES PATIENTS

#### Les 2 premiers cas confirmés

##### > Avant leur arrivée en Martinique :

- Ils ont fréquenté la ville de Milan en Italie du **3 au 4 mars**,
- Ils ont quitté l'Italie le **4 mars**, ont transité par Paris et pris un vol d'une compagnie régulière, pour rejoindre la Martinique

##### > A leur arrivée en Martinique :

- Ils rapportent avoir été sensibilisés par l'information délivrée dans les aéroports et avoir eu, alors qu'ils n'avaient aucun symptôme, une prise de température

par l'équipe de la Croix Rouge qui appuie le Contrôle sanitaire aux frontières de l'ARS à l'aéroport Aimé Césaire. Cette prise de température s'étant avérée normale.

- Les patients ont pris un taxi depuis l'aéroport en direction de l'hôtel
- Ils ont été hébergés à l'hôtel Bakoua aux Trois-Îlets
- Les symptômes auraient débuté dans la nuit du 4 au 5 mars. Le couple n'a pas quitté sa chambre d'hôtel.
- **Les patients ont strictement observé la conduite à tenir en appelant le 15 et ont été pris en charge par le SAMU le 5 mars à l'hôtel.**

**Le 3<sup>ème</sup> cas****> Avant son arrivée en Martinique**

- En visite dans l'hexagone depuis le 23 décembre 2019, elle a déclaré avoir été en contact, lors de son passage le **23 février 2020** dans une commune de Mulhouse, avec une personne mise en isolement, suite à un contact avec un cas confirmé. Le lien épidémiologique peut être fait avec le cluster de Mulhouse.

**> A son arrivée en Martinique**

- De retour en Martinique depuis le **1<sup>er</sup> mars**, la patiente était asymptomatique.
- Elle vit avec son mari et son fils.
- Après appel au centre 15, la patiente s'est présentée au CHU de Martinique avec son fils et a été prise en charge sur site par la filière dédiée.

**2/ LES PERSONNES CONTACTS AU SOL****Pour les 2 premiers cas confirmés**

A l'issue de l'enquête, une liste de 5 personnes contacts a été établie :

- 2 contacts classés en exposition modérée à élevée, ayant été pendant plus de 15 mn dans le même espace confiné avec les malades ont été placés en quatorzaine à leur domicile. Ils sont suivis par les équipes de l'ARS et leur état de santé n'est pas préoccupant.
- les 3 autres contacts classés en exposition faible sont des personnes ayant été en relation très ponctuelle et à distance des cas.

**Pour le 3<sup>ème</sup> cas confirmé**

L'enquête épidémiologique sur le parcours de cette patiente depuis son arrivée en Martinique et sur les risques de transmission est en cours.

- Dans l'intervalle, son fils a été gardé en isolement au CHU de Martinique.
- Son mari est mis en quatorzaine à leur domicile.

**3/ LES PERSONNES CONTACTS DANS L'AVION**

L'enquête concernant les personnes contacts pendant les voyages en avion est assurée par le Centre de crise du Ministère en charge de la santé, en lien avec la compagnie aérienne.

Les personnes contacts identifiées sont informées et font l'objet d'un suivi personnalisé adapté à chaque situation.

**LA QUATORZAINE À DOMICILE**

Elle se traduit par :

- une limitation des déplacements et des visites
- le port d'un masque chirurgical en cas d'apparition de symptômes (fièvre, signes respiratoires, toux) et lors de tout contact avec une personne extérieure
- un suivi actif par l'ARS réalisé 2 fois par jour durant 14 jours
- une prise de température 2 fois par jour, tous les jours
- l'appel du centre 15 en cas de symptômes, en évitant de se rendre directement chez un médecin ou dans un service d'accueil des urgences
- une information systématique des médecins traitants.

**> RAPPEL SUR LA STRATÉGIE GLOBALE DE RÉPONSE EN MARTINIQUE****La Martinique se maintient en stade 1.**

La stratégie actuelle est de limiter l'implantation du virus sur le territoire en :

- informant le grand public et les voyageurs à l'aéroport
- assurant la recherche active et la prise en charge précoce des cas et de leurs contacts, en particulier pour les voyageurs venant de zones où le virus circule activement

- et en réalisant la mobilisation des professionnels de santé, la mise en tension des établissements de santé et la réalisation de tests de dépistage sur le territoire.

## > SUIVI DU SYSTÈME DE SANTÉ

### ETABLISSEMENTS SANITAIRES

Des réunions se sont déroulées le 3 mars avec le CHU de Martinique, les fédérations hospitalières et le CH du Marin sur les modalités de prise en charge des cas.

### ETABLISSEMENTS MÉDICO-SOCIAUX

Les acteurs et partenaires de l'offre médico-sociale ont été rencontrés, le 5 mars pour échanger sur la doctrine de protection des usagers. Des consignes ont été émises concernant la restriction des visites en EHPAD.

### MÉDECINS LIBÉRAUX

Une réunion s'est tenue le 4 mars avec l'Union Régionale des Médecins Libéraux de Martinique sur la stratégie nationale et l'anticipation de leur mobilisation.

### PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Une réunion a eu lieu le 5 mars avec les professionnels pour échanger sur la stratégie régionale.

## > LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE PAR LA POPULATION

### POUR LES PERSONNES ÂGÉES

La protection des aînés face au coronavirus doit être une priorité. Dans ce cadre, il est important de sensibiliser les familles et autres visiteurs des structures médico-sociales qui reviendraient de zones à risques, sur la nécessité de ne pas exposer leurs aînés au virus en adoptant les mesures de prévention pour limiter les contacts.

### POUR LE RESTE DE LA POPULATION

- Rappel du numéro vert gratuit accessible 24/24 et 7j/7, même en Outre-Mer : le **0 800 130 000**
- Rappel des gestes barrière :

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades